

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Séance du 30 mars 2018**

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

30-03-2018-02

Date de convocation le 26/03/2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 11

Procuration : 1

Votants : 12

Le trente mars deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET et POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Pouvoirs : Mme PALIS a donné pouvoir à M. LETARGUA

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élu : Mr LACOSTE-PEDELABORDE

OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION MAIN DANS LA MAIN AVEC L'AFRIQUE

Monsieur le Maire rappelle qu'en Conseil Municipal du 09 mars 2018, il a été décidé que les demandes de subventions arrivées après le vote des subventions annuelles seraient examinées en séance du Conseil.

Main dans la Main avec L'Afrique vient d'adresser à la Commune un dossier de demande de subvention pour l'année 2018.

Pour Mémoire, le montant de la subvention attribuée en 2017 était de trois cents euros.

Après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 300 euros à l'association Main dans la Main avec L'Afrique.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

